



CLASSIQUES
GARNIER

Édition de GAGNEUX (Frédéric), « [Épigraphe] », *Wagner*, SUARÈS (André),
p. 39-39

DOI : [10.48611/isbn.978-2-406-13533-3.p.0039](https://doi.org/10.48611/isbn.978-2-406-13533-3.p.0039)

La diffusion ou la divulgation de ce document et de son contenu via Internet ou tout autre moyen de communication ne sont pas autorisées hormis dans un cadre privé.

© 2022. Classiques Garnier, Paris.
Reproduction et traduction, même partielles, interdites.
Tous droits réservés pour tous les pays.

Mes drames sont des hauts faits rendus
visibles de la musique⁵⁹.
WAGNER, *Ersichtlich Gewordene Thaten
der Musik*, IX, 306.

59 Cette phrase de Wagner citée en exergue, en français et en allemand, correspond à la tentative par le compositeur lui-même de définir la forme originale de ses créations. La référence donnée par Suarès (IX, 306) renvoie aux *Œuvres complètes* de Wagner dans sa version allemande (*Gesammelte Schriften und Dichtungen*) publiée en 1872. Pour la version française, on se reportera au texte « Sur l'expression Musikdrama » (« Ueber die Benennung musikdrama »), *Œuvres en prose* de Richard Wagner, Tome XI, trad. J. G. Prodhomme, Delagrave, Paris, 1923, p. 126. Suarès revient sur cette expression dans le dernier chapitre, « L'adieu à Bayreuth ».